

Trousse de secours — kayak de mer

Matériel de base — Sac étanche identifié

<p style="text-align: center;">Traumatologie</p> <p>Pansement hémostatique d'urgence (compressif) Bande cohésive (auto-agrippante type coheban) Bande Elastoplaste 3 cm — 6 cm (autocollant) Bandes extensibles Sparadrap</p>	<p style="text-align: center;">Plaies</p> <p>Compresses stériles Pansements adhésifs (PM et GM) Steri-strip Film type Tegaderm (étanche à l'eau) Pansement ampoule type Compeed</p>
<p style="text-align: center;">Dermato</p> <p>Crème solaire (accessible) Baume lèvres antiUV Biafine (brûlures)</p>	<p style="text-align: center;">Antisepsie, Hygiène, protection des mains</p> <p>Gants usage unique Gel hydroalcoolique Désinfectant type Biseptine ou Bétadine J</p>
<p style="text-align: center;">Médicaments</p> <p>Paracétamol (3 à 4 g/j) Ibuprofène — Anti-inflammatoire (<i>max 400 mg x 3</i>) Baume Arnican OPHT : Dacryoserum ou dosette sérum phy</p>	<p style="text-align: center;">Matériel</p> <p>Couverture survie Ciseaux Pince à épiler Épingle nourrice</p>

Pour randonnées lointaines

<p>Troubles digestifs</p> <p>– Loperamide (Imodium) : 2 puis 1 gélule après chaque selle liquide – Smecta</p>	<p>Mal de mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercalm ou Nautamine, Cocculine (homéopathie) - – Vogalène
<p>Ophtalmo</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pommade opht Vitamine A (corps étranger) - Collyre antibiotique (Tobrex ou autre) 	
<p>Antibiotique : Amoxicilline 1 g (<i>plaie infectée, abcès dentaire...</i>)</p>	
<p>Allergie : Antihistaminique type Clarytine ou Cetirizine</p>	
<p>Spray antimoustique</p>	
<p>Tire-tique</p>	<p>Pastilles purifiantes eau</p>
<p>Thermomètre</p>	<p>Aspi-venin</p>
<p>Brûlures/plaies : Tulle gras</p>	
<p>Bandage réfrigérant (pack froid instantané)</p>	
<p><u>Si médecin dans le groupe ou pour médecin accessible :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stylo ANAPEN® (Adrenaline) - Solupred 20 mg Prednisolone (5 comp) — Corticoïde - Pommade corticoïde 	

Dispositions générales

- L'encadrent est responsable de la pharmacie de bord ;
- La tenue de cette pharmacie peut être confiée à un membre qualifié.

Délivrance des médicaments

- Les médicaments ne peuvent être délivrés que sur prescription médicale ;
- Délivrer des médicaments sans prescription médicale est un exercice illégal de la médecine ;
- En cours de navigation, les médicaments sont prescrits par :
 - un médecin du CCMM Toulouse, par téléconsultation ;
 - un médecin présent à bord du navire.

Composition de la pharmacie

- La pharmacie peut comprendre 2 lots :
- des médicaments utilisables sur prescription médicale uniquement,
 - des médicaments et pansements, utilisables avec l'accord de l'encadrent.

Bonnes Pratiques

- La pharmacie doit être vérifiée avant chaque départ en séjour long ;
- Complète, elle doit être fermée et étanche.

Médicaments personnels

- Un membre peut prendre des médicaments prescrits par son médecin ;
- La consommation de certains produits toxiques réglementés doit être justifiée par la détention d'une ordonnance, présentable à tout moment ;
- Un membre prenant un traitement chronique, ne peut embarquer qu'avec ses médicaments ;
- Un équipier peut détenir un traitement à utiliser en cas de survenue d'un malaise, d'une crise d'asthme, d'une allergie, ...
Alors, il doit en informer l'encadrent.

Règles d'utilisation

- Toute utilisation du contenu de la pharmacie de bord doit être fait avec l'aval de l'encadrent.

Mars 2022__HSL_ML_JMT